

# VENDÔME, ENTRE PERCHE ET VALLÉE DU LOIR



SPECIAL  
GROUPES 2021

JOURNÉES THÉMATIQUES, À LA CARTE...



VENDÔME  
TOURISME

# EN VENDÔMOIS, CULTIVEZ L'ART DE VOUS ÉVADER PRÈS DE CHEZ VOUS !



Aux portes des châteaux de la Loire, situé à 170km de Paris, 90km de Chartres et 55km de Tours, 30 km de Blois, **le Pays Vendômois** est la destination touristique idéale pour organiser vos prochains séjours. Riche d'un patrimoine naturel et culturel d'exception, la Vallée du Loir et le Perche vous offrent une découverte aux multiples couleurs.

En plus des incontournables présentés dans cette brochure, profitez de notre expertise pour vous concocter un séjour ou circuit inoubliable.

*Bonne découverte!*

## 5 Bonnes raisons de faire appel à notre service réceptif :

 <b>Service à la carte et sur-mesure</b>	 <b>Ecoute attentive et privilégiée de votre interlocuteur</b>	 <b>Réactivité et rapidité d'exécution</b>	 <b>Service de guides conférenciers multilingues FR/ GB/IT/ALL</b>	 <b>Des relations privilégiées avec nos prestataires</b>
--	--	--	--	--

### Les tarifs :

Les tarifs sont estimés par personne sur la base d'un nombre de participants précisé pour chaque circuit. Le tarif peut varier selon le nombre effectif de participants : nous consulter.

Sauf indication contraire, une gratuité est prévue pour le chauffeur à partir de 20 personnes payantes, une gratuité supplémentaire pour 40 participants payants.

### Nos tarifs ne comprennent pas :

Le transport | le supplément chambre individuelle | les services d'un guide accompagnateur à la journée | les options à la carte | les suppléments éventuels dimanches, jours fériés et visite guidée en langue étrangère | une assurance annulation et les dépenses à caractère personnel.

En 2021, nos partenaires s'engagent à mettre en place les gestes barrières et à respecter le protocole sanitaire établi par les décrets ministériels en cours et celui souhaité par les membres de votre groupe (port du masque, gel hydro-alcoolique à disposition, distanciation...). En cas de pandémie, nous vous garantirons un report sans frais supplémentaire ou un remboursement sous certaines conditions (voir *Conditions Générales de Ventes – page 11*).

# EN VENDÔMOIS, CULTIVEZ L'ART DE VOUS ÉVADER PRÈS DE CHEZ VOUS ! PLACE À LA DÉCOUVERTE

## TOURISME D'AFFAIRES

Destination idéale pour organiser des séminaires et congrès :

- 42 min en TGV de Paris,
- Panel d'infrastructures de qualité dans des lieux chargés d'histoire,
- Offre d'activités conséquente (Team building en gyropodes et trottinettes électriques, canoë-kayak, escape games, visites guidées, dégustation de vins, balade dans les vignes...),
- Un parc hôtelier diversifié.

## LES ACTEURS LOCAUX

Nous sélectionnons pour vous les prestataires locaux de qualité vous assurant une découverte aboutie et professionnelle. Vous vivrez des moments d'exception avec nos guides conférenciers, exploitants agricoles, artisans, propriétaires qui vous ouvrent leurs portes pour une visite dont vous vous souviendrez.

Que diriez-vous d'une petite visite sucrée ?

Dans un lieu privilégié, offrez-vous un moment de détente conviviale autour d'un goûter ou d'une dégustation accompagnée d'un vigneron.

A partir de 10€ par personne – sur demande.

## TRÔO, 7ÈME VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS

Vous le savez peut-être, Stéphane Bern s'est rendu à Trôo dans le cadre de l'émission « Village préféré des français 2020 ». Arpentez les rues et ruelles de ce village troglodytique, élu 7ème par les internautes. Vous y découvrirez la Cave du Vigneron, l'écomusée de la Cave Yuccas, le musée de la vigne et des objets anciens, des ateliers d'artistes et bien d'autres curiosités ! Et que diriez-vous de prolonger l'aventure en déjeunant dans une cave troglodytique ? Immersion « troglo » garantie !

## LES SÉJOURS INDIVIDUELS

Vous souhaitez revenir en Vendômois seul, en couple ou entre amis ?

RDV sur notre site internet pour faire votre choix et réserver un séjour clé en main !

Possibilité d'offrir un séjour individuel en coffrets cadeaux.



## SOMMAIRE

EN VENDÔMOIS,  
CULTIVEZ L'ART DE VOUS ÉVADER  
PRÈS DE CHEZ VOUS ! ..... P. 2 > 3

JOURNÉES THÉMATIQUES ... P. 4 > 5

DÉCOUVERTE DU VENDÔMOIS  
EN PETITS GROUPES ..... P. 6 > 7

À LA CARTE ..... P. 8 > 10

CONDITIONS GÉNÉRALES  
DE VENTES ..... P. 11

CONTACT ..... P. 12

# JOURNÉES THÉMATIQUES

## L'incontournable

### TRAIN TOURISTIQUE ET MUSIKENFÊTE AU FIL DU LOIR,

*Découvrez la Vallée du Loir  
à bord d'un authentique autorail des années 1950*

 : de 9h à 17h ; ➡ 14 km ;

 : base groupe **30-50 personnes** (80 personnes maxi)  
(Tarif à revoir si moins de 30 personnes - aucune gratuité pour le train si moins de 30 personnes.)

 **d'Avril à Octobre.** Le samedi, dimanche, mardi, jeudi et jours fériés (sous réserve SNCF).

€  
à partir de  
**48,00€**  
par  
personne

#### 09h00 Train Touristique de la Vallée du Loir

Embarquez à bord d'un autorail des années 50, au charme d'antan pour 3h de voyage commenté. Au retour, dégustez le verre de l'amitié entre voyageurs (AOC Coteaux du Vendômois offert par les producteurs), un moment convivial très apprécié.



#### 12h45 Déjeuner dans un restaurant de la Vallée du Loir

#### 15h00 Musikenfête à Montoire sur le Loir

Découvrez la musique sous un nouveau jour, le musée Musikenfête possède une collection de 500 instruments hétéroclites du monde entier dont un carillon de cloches unique en Europe. Votre fin de visite sera rythmée par une animation musicale.



#### 17h00 Fin de nos services



#### Ce prix comprend :

- Le circuit en Train Touristique de la Vallée du Loir
- Le déjeuner (1/4 de vin et café inclus)
- Le verre de l'amitié à la Maison du Vin (offert par les producteurs)
- La visite commentée du musée Musikenfête
- Une animation musicale au musée Musikenfête

#### Ce prix ne comprend pas :

- Le transport du groupe
- Les dépenses à caractère personnel
- Le supplément apéritif

#### Pour compléter votre journée : Goûter dans un cadre insolite

Prolongez votre journée à Trôo, petite cité troglodytique par un goûter dans un cadre insolite, moment de partage et de convivialité tant apprécié !

## L'insolite

### LE MONDE MYSTÉRIEUR DES TROGLODYTES,

*Prêts pour une expérience insolite ?*

 : de 10h à 18h ; ➡ 30 km ;

 : base groupe **30-39 personnes** (en semaine)

€  
à partir de  
**48,00€**  
par  
personne

#### 10h00 Visite de Lavardin, plus beau village de France

Ce superbe village surplombé par les imposantes ruines d'une forteresse datant du XIIe au XVIe siècle, avec son pont gothique et l'église Saint-Genest aux fresques murales médiévales, est un passage obligé en Vallée du Loir. (Château non inclus, tarif sur demande)



#### 12h00 Déjeuner dans un restaurant ou cave troglodytique

#### 14h30 Visite de Trôo, petite cité troglodytique de la Vallée du Loir

Construite sur un coteau, Trôo s'étage dans le tuffeau sur quatre niveaux. Reliés par des escaliers et des sentiers pittoresques, chaque recoin et grotte du village appellent à la curiosité. Laissez-vous surprendre par l'écomusée de la cave Yuccas (habitation troglodytique habitée jusqu'en 1965 réhabilitée en 1999 dans le style du début du XXe siècle).



#### 16h30 Dégustation de vin à la Cave du Vigneron de Trôo

La vigne à Trôo, c'est une longue histoire puisqu'un acte de 1224 atteste de la présence de vignes dans ce village troglodytique... Trôo était un vignoble très réputé, mais, dans les années 60, le village a perdu ses dernières vignes. Il a fallu attendre l'année 2013 pour qu'un néo-vigneron, Benoît Savigny, décide de rendre à Trôo son patrimoine viticole en y plantant de nouveau des vignes.



#### 18h00 Fin de nos services

#### Ce prix comprend :

- La visite guidée de Lavardin (n'inclut pas le château)
- Le déjeuner (1/4 de vin et café inclus)
- La visite commentée de Trôo
- L'entrée à la Cave Yuccas
- Dégustation à la cave du vigneron

#### Ce prix ne comprend pas :

- Le transport du groupe
- Les dépenses à caractère personnel
- Le supplément apéritif

#### Pour compléter votre journée : La verrerie d'art des Coteaux

Lucille et Nicolas vous accueillent dans leur atelier pour une démonstration de la magie du verre : coloré, transparent, multicolore, scintillant, le verre né du sable et du feu par ses formes et couleurs vous entraîne dans un monde onirique. Vous ne serez pas déçus !

# JOURNÉES THÉMATIQUES

## Le percheron

### SUR LES TRACES DES TEMPLIERS DANS LE PERCHE VENDÔMOIS,

#### Petit voyage dans le temps

 : de 10h à 17h30 ; ➔ 15 km ;

 : base groupe **30-39 personnes**

€  
à partir de  
**47,00€**  
par  
personne

#### 10h00 Visite de la Commanderie Templière d'Arville

Ce voyage commenté au cœur de la Commanderie Templière d'Arville (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) vous fera découvrir le centre d'histoire des ordres de la Chevalerie, le porche du XII<sup>e</sup> siècle, l'église, la grande dîmière du XVI<sup>e</sup> siècle, le pigeonnier et d'autres curiosités.

#### 12h30 Déjeuner dans un restaurant du Perche Vendômois

#### 14h30 Découverte de nos paysages percherons en attelage

Depuis une ferme typique du XVIII<sup>e</sup> siècle, embarquez à bord d'un omnibus et partez pour une promenade conviviale d'1h00 au rythme du cheval percheron. Estelle, votre meneuse, vous dévoilera les petits secrets du cheval Percheron et vous fera découvrir les bâtiments typiques du Perche Vendômois. Une balade qui s'achèvera de façon conviviale autour d'un verre de cidre.

#### 16h30 Découverte de la Sellerie Percheronne

En visiteur privilégié de cette entreprise d'excellence, vous aurez droit à une visite commentée sur le travail du cuir et une démonstration de couture à la main (Atelier de bourrellerie, selles sur mesure, restauration de voitures anciennes...).

#### 17h30 Fin de nos services



#### Ce prix comprend :

- Visite commentée de la Commanderie Templière d'Arville
- Le déjeuner (1/4 de vin et café inclus)
- La promenade en calèche et le verre de cidre
- Visite commentée de la Sellerie Percheronne

#### Ce prix ne comprend pas :

- Le transport du groupe
- Les dépenses à caractère personnel
- Le supplément apéritif

#### Pour compléter votre journée : Visite de la ferme du Bois Neuf

Découvrez en groupe cette exploitation agricole et son environnement humain, animal et naturel. Visite guidée, traite, ateliers seront au programme.

## Le prestigieux

### DU LOIR À LA VALLÉE DE LA LOIRE...

### DES BOURBONS VENDÔME AUX ROIS DE FRANCE,

#### Une journée Vendôme/ Blois

 : de 10h00 à 18h30 ; ➔ 31 km ;

 : base groupe **30-39 personnes** (en semaine)

€  
à partir de  
**42,50€**  
par  
personne

#### 10h Visite guidée de la ville ducale de Vendôme

Découvrez l'abbaye bénédictine de la Trinité, joyau de l'art gothique flamboyant, la place Saint-Martin et ses maisons à pans de bois, la porte d'eau, la chapelle Saint-Jacques et l'ancien collège des Oratoriens.

#### 12h15 Déjeuner dans un restaurant vendômois

#### 15h30 Visite guidée du château royal de Blois

Drames, manigances et jeux de pouvoir : théâtre d'une succession de complots et d'événements historiques, le château de Blois vous raconte le destin de 7 rois et 10 reines de France. Vous accéderez aux appartements royaux où de magnifiques décors peints mettent en valeur meubles et tableaux évoquant la vie quotidienne de la Cour de France.

#### 17h Découverte de la maison de la Magie

Salle après salle, découvrez l'histoire de la magie, la vie et l'œuvre de Robert Houdin ainsi que des expositions inédites et des illusions d'optique en tout genre.

#### 18h30 Fin de nos services



#### Ce prix comprend :

- La visite guidée de Vendôme
- La visite guidée du château royal de Blois
- L'entrée à la Maison de la Magie
- Le déjeuner (1/4 de vin et café inclus)

#### Ce prix ne comprend pas :

- Le transport du groupe
- Les dépenses à caractère personnel
- Le supplément apéritif

#### Pour compléter votre journée : Visite guidée du château de Chambord

Accédez à un monde à part, empli de mystère, grâce à l'architecture extraordinaire imaginée pour la gloire de François 1<sup>er</sup> et sur laquelle le flottement de l'esprit de Léonard de Vinci. Avec votre guide, accédez à certaines parties fermées à la visite libre et explorez en détail l'histoire de ce château.

# DÉCOUVERTE DU VENDÔMOIS EN PETITS GROUPES

En 2021, nous vous proposons plusieurs formules pour découvrir le Perche et la Vallée du Loir **en petits groupes d'amis ou en famille**. Pour chacune des formules citées ci-dessous, vous trouverez une liste des visites concernées. Leurs descriptions figurent en pages 8,9 et 10 de cette brochure ou sur notre site web : [www.vendome-tourisme.fr/service-groupes/](http://www.vendome-tourisme.fr/service-groupes/).

Les tarifs sont établis **sur la base d'un groupe de 15 personnes** (le tarif sera sensiblement différent selon le nombre de personnes +/-) et le choix de la visite. Pour chacune de ces formules, nous vous garantissons des prestations de qualité pour une découverte réussie et chaleureuse du Vendômois. Un accent est mis particulièrement sur l'accueil, le partage et la convivialité.

**Vous trouverez ci-dessous la liste des visites concernées par les formules – devis sur-demande : [servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr) – 02 54 72 28 34**



## Formule Terroir

Une visite guidée ville/village au choix de 2h et une dégustation de vin dans un lieu de votre choix :

**À partir de 164€ pour 15 personnes**

### Visite guidée :

Vendôme, ville d'art et d'histoire\*  
Lavardin, plus beau village de France  
Trôo, petite cité troglodytique

### Dégustation de vin :



Cave Coopérative  
du Vendômois  
Domaine La Cave aux Caux



Domaine des Fosses Rouges  
Domaine de la Berthelotière



## Formule Sportive

Une visite guidée ville/village au choix et une activité sportive de votre choix :

**À partir de 350€ pour 15 personnes**

### Visite guidée :

Vendôme, ville d'art et d'histoire\*  
Lavardin, plus beau village de France  
Trôo, petite cité troglodytique



Canoë sur le Loir



Escape Time

Escape Castle  
Balade en trottinette électrique tout terrain\*  
Randonnée pédestre\* ou cyclo

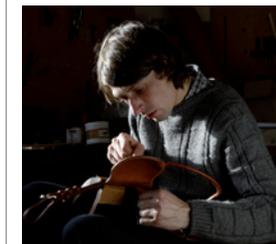


## Formule Artisanat

Deux visites d'un atelier artisanal :

**À partir de 40€ pour 15 personnes**

### Artisanat :



Sellerie Percheronne\*



Verrerie des Coteaux d'art\*

Filage de verre et reliure d'art\*

\*informations complémentaires rubrique "à la carte".

# DÉCOUVERTE DU VENDÔMOIS EN PETITS GROUPES



## Formule Gourmande

Un déjeuner ou dîner gastronomique et une visite chez un producteur local :

**À partir de 685€ pour 15 personnes**

### Producteur local\* :

La safranière\*

Un domaine viticole\*

La Ferme de l'Etang\*

La cave champignonnaière\*



## Formule Privilège

Une visite guidée d'un site historique (château, abbaye,...)  
et un déjeuner insolite :

**À partir de 500€ pour 15 personnes**

### Site historique\* :

Châteaux\* (Vendôme, Meslay, Rochambeau, La Mézière, Courtanvaux, Poncé-sur-Loir)

Abbaye de la Trinité (triforium, clocher, tour de l'Islette...)



Château de Vendôme  
(déjeuner aux jardins suspendus sur-demande)



Commanderie  
Templière d'Arville

\*informations complémentaires rubrique "à la carte".

### Informations complémentaires :

- Les tarifs sont établis sur la base de 15 personnes (supplément si – ou + de personnes), hors jours fériés et langues étrangères.
- Possibilité d'ajouter un déjeuner/dîner/goûter ou toute autre visite à la carte en page 8,9 et 10 ou sur notre site internet [www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr).
- Hors supplément kilométrages.
- Possibilité de cumuler plusieurs formules pour un séjour en Vendômois.

## À LA CARTE

### Patrimoine



#### VENDÔME, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Passée dans la famille des Bourbon par alliance au XIV<sup>e</sup> siècle, Vendôme est érigée en duché en 1515 par François I<sup>er</sup>. Le plus célèbre duc de Vendôme est certainement Henri IV. Son fils légitimé avec sa favorite Gabrielle d'Estrées, César de Vendôme, fonda en 1623 le collège des Oratoriens, dont Balzac sera un des étudiants les plus fameux. Visite guidée de Vendôme, Ville d'art et d'histoire, par un guide conférencier agréé.

 : 1h30 à 2h30  
 € : 4,34€/p pour 2h



#### L'ABBAYE DE LA TRINITÉ DE VENDÔME

Surprenante par son imposante architecture, au premier coup d'oeil, l'abbaye de la Trinité à une petite cathédrale. Fondée par le comte Geoffroi Martel en 1033, cette abbaye bénédictine est un exemple remarquable d'art gothique flamboyant qui mérite le détour en Région Centre-Val de Loire.

 : 1h à 2h  
 € : 4,34€/p pour 2h



#### DÉCOUVERTE DE VENDÔME EN CALÈCHE

Plus qu'une simple balade, la découverte de Vendôme en omnibus tiré par trois puissants chevaux percherons est une promenade guidée où vous prendrez un peu de hauteur pour bénéficier d'un point de vue différent sur les monuments. Votre guide vous dévoilera les secrets les plus cachés.

 : 1h  
 € : à partir de 18,50€

### Nouveau !



#### VENDÔME EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE TOUT TERRAIN

Nouveauté à Vendôme cette année : la découverte de Vendôme, ville d'art et d'histoire en trottinette électrique tout terrain ! La balade commence par un petit tour dans le centre ville historique (arrêts devant les monuments incontournables) pour ensuite rejoindre l'esplanade du château des Bourbon-Vendôme et terminer par la pente des Coutis et ses vignobles Vendômois.

 : 1h à 2h  
 € : 39€/p



#### LA MAISON NATALE DE RONSARD

À Vallée du Ronsard (Couture-sur-Loir) Laissez-vous charmer par la maison natale de Pierre de Ronsard connue sous le nom de La Possonnière. Vous apprécierez la balade dans le jardin de roses anciennes et contemporaines, nouveauté 2019, à l'occasion des 500 ans de la Renaissance en Centre Val-de-Loire. Vous repartirez avec un souvenir poétique de votre passage : un marque-page Ronsard calligraphié.

 : 1h30  
 € : 5,20€/p pour 2h



#### MUSÉE-CIAP DE VENDÔME

Implanté dans une partie des bâtiments de l'ancienne abbaye de la Trinité, le musée de Vendôme présente une collection permanente et des expositions d'oeuvres associant beaux-arts, ethnologie et personnages illustres de Vendôme. Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine propose quant à lui une découverte ludique, instructive et interactive du patrimoine de Vendôme.

 : 1h  
 € : 2,30€/p



#### ESPACE-MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS DE VENDÔME

Ce lieu instructif unique en Région met notamment en scène des mannequins, des engins d'interventions insolites ainsi que de vieux matériels de secours à la personne.

 : 1h30  
 € : gratuit



#### GARE HISTORIQUE

À Montoire-sur-le Loir

C'est en octobre 1940 à la gare de Montoire qu'eut lieu l'entrevue entre le Maréchal Pétain et Hitler dont la fameuse poignée de main est sur tous les livres d'histoire. Un guide vous présentera l'espace muséographique aménagé reconstituant l'événement.

 : 1h  
 € : 3,70€/p



#### CABINETS DES CURIOSITÉS

À Montoire-sur-le Loir

Rendez-vous au cabinet des curiosités de Montoire-sur-le Loir pour découvrir un patrimoine impressionnant d'objets insolites et une collection de tuiles chargée d'histoire.

 : 1h  
 € : à partir de 6,50€



#### MUSÉE DE LA FONDERIE À FRÉTEVAL

À Fréteval

Revivez trois siècles de labeur des hommes, trois siècles d'une aventure humaine et industrielle dans cet espace totalement dédié à l'activité de l'ancienne fonderie.

 : 1h  
 € : gratuit

## À LA CARTE

### Patrimoine



#### CHÂTEAU DE MESLAY

Entrez dans l'intimité d'une famille prestigieuse qui y vit depuis 11 générations. La visite des lieux vous conduira dans des cuisines impressionnantes de 400m<sup>2</sup> en cave, de très belles salles de réception au mobilier d'origine fortement marqué par le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

: 2h  
€ : 7,25€/p



#### LE CHÂTEAU DE ROCHAMBEAU

À Thoré-la-Rochette

Dans la famille depuis 1516, le Château a été agrandi par le maréchal de Rochambeau. Il s'illustra en Amérique en participant auprès de G.Washington à la bataille de Yorktown. La propriétaire des lieux vous accueillera pour une visite des extérieurs et de la chapelle dans les communs troglodytiques.

: 45min  
€ : 3,70€/p



#### LES ÉGLISES À FRESQUES DE LA VALLÉE DU LOIR

Laissez-vous surprendre et émerveiller en découvrant ces églises à fresques et peintures murales avec votre guide conférencier. Une petite sélection de coups de coeur vous comblera pour une journée au fil des églises à fresques de la Vallée du Loir.

: selon programme  
€ : à partir de 15€ (forfait 3h) + km



#### CHÂTEAU DE COURTANVAUX

À Bessé-sur-Braye

Laissez-vous surprendre par ce site historique de la Vallée du Loir aux décors néogothiques. Ce château est l'héritage de familles illustres : les Souvres, les Louvois, les Montesquiou-Fezensac... Une promenade dans le parc à l'anglaise et dans le jardin à la Française complètera votre visite.

: 1h  
€ : 4,40€/p



#### CHÂTEAU DE PONCÉ-SUR-LOIR

Découvrez ce château classé monument historique qui est un bel exemple de l'influence italienne sur la Renaissance française. Le site propose, en plus d'un jardin remarquable, des expositions d'art contemporain prolongeant ainsi une tradition de création présentée à Poncé.

: 1h30  
€ : 5,75€/p pour 2h

### Nature et jardin



#### JARDIN DU PLESSIS SASNIÈRES

À Sasnières

Démarrez votre journée par une visite commentée de ce jardin labelisé « Jardin Remarquable ». Aménagé autour d'un étang d'eau vive, ce jardin à l'anglaise, véritable havre de paix, offre un décor de carte postale aux multiples reflets au fil des saisons.

: 1h30  
€ : 12,80€/p



#### RANDONNÉE À LA CARTE

Selon la durée et le terrain de votre choix, partez pour une demi-journée de randonnée accompagnée d'un guide qui vous dévoilera les richesses du Vendômois et la Vallée du Loir.

: ½ ou journée  
€ : à partir de 83€ pour le groupe

### Nouveau !



#### BALADE EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE TOUT TERRAIN

En trottinette électrique, partez à la découverte de la faune et flore vendômoise. La Vallée du Loir n'aura plus de secret pour vous !

: 2h  
€ : à partir de 39€/p



#### MAISON BOTANIQUE ET PERCHE NATURE

Accompagnés d'un animateur nature partez à la découverte des paysages bocagers du Perche Vendômois. Plusieurs animations vous sont proposées :

- Découverte du rôle indispensable des haies champêtres et plessées dans l'écosystème. Visite suivie d'une dégustation insolite de produits issus de la nature environnante.

- Découverte ornithologique autour de l'étang de Boisvinet

- Circuit du Roussard, pierre emblématique du Perche.

: selon programme  
€ : à partir de 5€/p



#### L'ARBORETUM DE LA FOSSE

À Fontaine-les-Coteaux

Connu comme l'un des plus anciens arboretums de France, vous découvrirez de nombreuses allées et clairières soigneusement aménagées bordées de plantes dont l'intérêt scientifique se double d'un attrait esthétique.

: 2h  
€ : 12,50€/p

## À LA CARTE

### Gourmand



#### LES COTEAUX DU VENDÔMOIS

Depuis 2001, les vignobles des Coteaux du Vendômois sont classés en AOC (Appellation d'Origine Contrôlée). La visite commentée du chai suivie d'une dégustation sera pour vous l'occasion d'apprécier des vins de tempérament dans lesquels se retrouve toute l'énergie de nos vignerons.



Une bouteille de « Gris » sera offerte à chaque participant.



€ : à partir de 5,20€/p



#### LA CAVE CHAMPIGNONNIÈRE

À Villavard

Au frais, à l'intérieur d'anciennes carrières de tuffeau, le monde souterrain de la culture des champignons s'ouvre à vous le temps d'une visite. Les exploitants vous accueillent lent pour une visite commentée et une dégustation de produits cultivés sur place.



1h30  
€ : 5,20€/p



#### LES PRODUCTEURS DE FROMAGE DE CHÈVRE

Le Vendômois compte parmi ses producteurs locaux, des fermes d'élevage caprin confectionnant leurs fromages de chèvre sur place. Découvrez l'un des cheptels du Vendômois. Vous pourrez assister à la traite selon l'horaire de votre arrivée et compléter votre visite par une dégustation de produits réalisés sur place.



1h  
€ : à partir de 6€/p



#### LA FERME DE L'ÉTANG

À Epuisay

En compagnie de l'éleveuse, venez découvrir le troupeau de cerfs élaphe, des biches et de leurs faons. Chloé vous expliquera comment et le élève ses animaux en parfaite harmonie avec leur environnement. En fin de visite, un « coup de fourchette » vous permettra de goûter à quelques spécialités « maison ».



1h30  
€ : 5,20€/p



#### LA SAFRANIÈRE DE LA CHAPPELLE-VICOMTESSE

Au coeur de la première safranière du Loir-et-Cher, autour d'un thé safrané, départ pour deux heures de découverte commentées dans le monde des épices.

Vos sens seront mis en éveil pour déguster les confitures safranées maison de Stéphane et Fabrice, l'une des spécialités du Vendômois (de mai à novembre).



2h  
€ : 8,30€/p

### Artisanat



#### LA VERRERIE D'ART DES COTEAUX

À Poncé-sur-Loir

Nicolas perpétue les techniques du soufflage tandis que Lucil le taille, grave et décore la matière. Verriers dans l'âme, ce couple créé des objets en verre d'une grande finesse. Les formes et les couleurs séduisent au premier regard, chaque pièce unique suscite de l'intérêt.



1h  
€ : gratuit



#### LA SELLERIE PERCHERONNE

À Couëtron-au-Perche

Partez à la découverte de l'artisan qui fabrique avec passion les harnachements utilisés par Agil Percherons. En visiteur privilégié de cette entreprise d'excellence, vous aurez droit à une visite commentée sur le travail du cuir et une démonstration de couture à la main (Atelier de bourrellerie, selles sur mesure, restauration de voitures anciennes...).



1h30  
€ : 2,10€/p



#### ATELIERS ARTISANAUX À TRÔO : FILAGE DE VERRE CLARAMINTS ET RELIURE D'ART ET DE DORURE

Lors de votre visite de Trôo, découvrez comment la fileuse de verre fabrique les perles qui composent ses bijoux, à partir de verre de Murano qu'elle fait fondre au chalumeau. Sandrine, quant à elle, vous fera découvrir son savoir faire. Elle relie, restaure, répare des livres, des thèses.



20 minutes  
€ : sur demande



#### TRAVAIL DE LA VIGNE À L'ANCIENNE

À Trôo

Revivez le travail de la vigne à l'ancienne avec votre vigneron. Vous découvrirez les méthodes ancestrales du travail manuel de la vigne ; entre nostalgie et préservation de vieilles traditions. Une petite dégustation vous sera ensuite proposée.



1h30  
€ : 20,70€/p



#### LES SAINTE-LARME

À Vendôme

Que diriez-vous d'une petite note sucrée pour agrémenter votre programme ? Repartez avec un sachet d'une spécialité de Vendôme « La Sainte Larme » dont votre guide vous dévoilera tous ses secrets.

€ : 5,75€ le sachet

## CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE FORAITS ET DE SERVICES TOURISTIQUES DE L'OFFICE DE TOURISME DE VENDÔME-TERRITOIRES VENDÔMOIS AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2020

Conformément à l'article R211.4 du Code du Tourisme, les présentes conditions particulières de ventes (CPV) ont vocation à informer les clients de l'office de tourisme de Vendôme-Territoires Vendômois (OT) préalablement à la signature du contrat.

Conformément à l'article L211.9 du Code du Tourisme, ces informations précontractuelles feront partie intégrante du contrat et ne pourront être modifiées que dans le cadre d'un accord expressément convenu entre les parties.

Ces CPV pourront être modifiées et mises à jour par l'OT à tout moment. Les CPV applicables sont celles en vigueur au moment de la commande.

Les présentes CPV sont communiquées au client au moment de la réservation d'une prestation auprès de l'OT et consultables et téléchargeables sur le site internet : [www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr)

### 1. Formation du contrat

#### 1.1 – Dispositions générales

La réservation de l'une des prestations de services touristiques (hébergement, transports, séjours, visites guidées, billetterie...) proposées par l'OT implique l'acceptation sans réserve des dispositions de nos conditions particulières de vente (CPV).

#### 1.2 – Formation du contrat

En dehors du site internet, toute demande de réservation sera communiquée par écrit à l'OT soit sur place, soit par courriel à [servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr), soit par courrier à l'Office de Tourisme de Vendôme-Territoires Vendômois 47 rue Poterie 41100 VENDÔME.

Toute commande ne sera considérée comme définitive qu'à compter :

- d'une part de la réception du contrat ou proposition complété, daté et signé ou la validation du bulletin de commande via notre site par la procédure d'inscription en ligne, sous réserve de la confirmation par l'OT compte tenu de la faisabilité technique, des places disponibles et le cas échéant d'un nombre de participants minimum. Les éléments du contrat ou proposition relatifs aux demandes particulières du client prévalent à celles figurant sur les présentes CPV sans préjudice des textes en vigueur.
- et d'autre part, de la réception du solde pour toutes réservations à moins de 30 jours du début de la prestation ou d'un acompte de 30 % du montant total des prestations dans les autres cas.

### 2. Conditions de réalisation des prestations

Pour toutes les prestations vendues par l'OT, compte tenu de leur nature déterminée dans le temps, elles ne pourront en aucun cas être prolongées après la date d'échéance de la prestation.

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat de réservation muni du bon d'échange.

#### 2-1 Pour les séjours avec hébergement

Les prestations d'hébergements inclus ou pas dans un forfait sont calculées en nombre de nuits (nuitées). Les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner, ou la demi-pension, ou la pension complète. Les services ou prestations inclus dans le forfait sont précisés sur la fiche produit de notre site Internet ou nos différentes brochures pour chacune des prestations. Sauf indication contractuelle contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas et les autres éventuels suppléments. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé «supplément chambre individuelle».

Dans le cas d'une réservation d'un hébergement, nous vous conseillons vivement de prévenir directement l'hôtelier de votre heure d'arrivée, certains établissements hôteliers ne disposent pas d'accueil de nuit.

#### 2-2 Pour la billetterie

Les billets commandés sont expédiés à l'adresse de livraison mentionnée par l'utilisateur lors de sa commande. Les délais de livraison indiqués lors de la commande sont des délais moyens correspondant aux délais de traitement et à la livraison à destination de la France métropolitaine ou de l'étranger. Si la livraison des billets était rendue impossible par une erreur de l'utilisateur dans la saisie de ses coordonnées ou par le défaut d'indication par ce dernier de l'existence d'un interphone ou d'un digicode, ni le(s) prestataire(s) concerné(s) ni l'office de tourisme ne sauraient être tenus pour responsables.

#### 2-3 Pour la réservation de visites guidées

Pour l'ensemble des visites guidées, la visite peut être annulée par l'OT en vue de mauvaises conditions météorologiques

ou dans les cas de force majeure visés à l'article de 6.3 des présentes CPV. Dans ce cas il vous sera restitué le montant versé sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation. Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité, de prudence, de circulation et suivre les conseils du guide, tout au long de la visite. Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents, tuteurs et enseignants ou responsables de l'enfant. Les visites se déroulant à pied, les participants devront être équipés de bonnes chaussures et de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour.

Le client doit se présenter le jour précisé aux heures et lieux mentionnés sur le contrat.

Sauf indication contraire, la taille minimale des groupes pour les visites guidées est de 2 personnes et maximale de 40 personnes. Au-delà de ce seuil, la présence d'un 2<sup>ème</sup> guide est obligatoire.

Nous pouvons exceptionnellement être contraints d'annuler une visite si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée selon les termes de l'article 6.2 des présentes CPV. Dans l'hypothèse d'une annulation par l'OT, vos versements vous seront intégralement restitués, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par le client restent à sa charge.

### 3. Rétractation

Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs (billetteries, visites guidées...) qui sont fournis à une date ou à une période déterminée en application de l'article L121-21-8, 12<sup>e</sup> du code de la consommation.

### 4. Prix

Tous les prix sont affichés en euros et TTC.

Sauf stipulation contraire dans un descriptif d'une prestation confirmée dans le contrat, ne sont pas comprises dans le prix : le transport, le supplément chambre individuelle, les services d'un guide accompagnateur à la journée, les dépenses à caractère personnel, les assurances, les prestations facultatives ou optionnelles non incluses dans le descriptif de la prestation (ex : les suppléments éventuels pour dimanches et jours fériés, les suppléments pour une visite guidée en langue étrangère), et le cas échéant la taxe de séjour.

### 5. Paiement

Toute inscription fait l'objet du paiement de la totalité de la prestation ou du versement d'un acompte et d'un solde intervenant 30 jours avant le début de la prestation selon le type de prestation souscrite comme indiqué sur nos supports et sur le contrat. Pour les prestations faisant l'objet du versement d'un acompte et d'un solde à moins de 30 jours du début de la prestation, la totalité de la prestation sera réglée à la réservation. Le paiement s'effectue :

- En espèces : en euros uniquement, dans les bureaux de l'OT dans la limite prévue par les articles L112-6 et D112-3 du Code Monétaire et Financier,
- Par chèque bancaire ou postal : libellé à l'ordre de l'office de tourisme de Vendôme-Territoires Vendômois, et la photocopie du passeport ou de la carte nationale d'identité pourra être demandée,
- Par virement bancaire + IBAN (voir facture et/ou contrat),
- Par carte bancaire : dans les bureaux de l'OT et sur le site internet par le biais du système sécurisé open system entièrement crypté et protégé de telle sorte qu'aucun tiers ne peut en prendre connaissance au cours du transport sur le réseau. Le protocole utilisé est SSL couplé à de la monétique. L'OT adressera une facture au client après confirmation totale de l'inscription.

Dès la réservation confirmée, l'OT adresse au client les différents bons d'échange à remettre lors de son passage chez chaque prestataire.

### 6. Conditions d'annulation

6.1 Du fait du client : groupes, individuels et groupes constitués d'individuels

Conformément à l'article L. 211-14, I du Code du Tourisme, le client peut résoudre le contrat à tout moment avant le début de la prestation, moyennant de respecter la procédure et les conditions de remboursement suivants :

> Toute annulation partielle ou totale doit être notifiée par courriel à [servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr), ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'office de tourisme de Vendôme-Territoires Vendômois 47 rue Poterie 41100 VENDÔME.

> Annulation des services touristiques à l'unité et forfaits, les frais de résolution / annulation sont établis comme suit, sauf

indications particulières contractuelles :

- 30 jours avant la date du séjour, il sera retenu 10 % du prix du séjour,
- entre le 30<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> jour inclus avant le début du séjour : il sera retenu 25 % du prix du séjour
- entre le 20<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> jour inclus avant le début du séjour : il sera retenu 50 % du prix du séjour,
- entre le 7<sup>ème</sup> et le 2<sup>ème</sup> jour inclus avant le début du séjour : il sera retenu 75 % du prix du séjour,
- à moins de 2 jours avant le début du séjour : il sera retenu 100% du prix du séjour,
- en cas de non présentation du client ou retard (cf retard), il ne sera procédé à aucun remboursement (cf ASSURANCE).

En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Une annulation partielle correspond à une réduction d'un des éléments de la prestation. La règle du prorata sera appliquée sur la base des modalités de dédommagement prévues ci-dessus. Ces dispositions ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable entre l'office de tourisme et le client.

#### 6.2 Du fait de l'OT

Conformément à l'article L. 211-14, III du Code du Tourisme, l'OT peut résoudre le contrat et rembourser intégralement le client des paiements effectués, sans qu'il ait lieu à une indemnisation supplémentaire, si :

1. Le nombre de personnes inscrites pour le service touristique ou le forfait est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat et que l'OT notifie la résolution du contrat au client dans le délai fixé par le contrat, et au plus tard :
  - 20 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée dépasse 6 jours,
  - 7 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est de 2 à 6 jours,
  - 48 heures avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est inférieure à 2 jours.

#### 2. En cas de force majeure

Lorsqu'avant le début de la prestation l'OT annule la prestation, le client, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement et sans pénalité de la somme versée. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Ces dispositions ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet, l'acceptation par le client d'une prestation de substitution proposée par l'OT.

#### 6.3 Cas de force majeure

Le client et l'office de tourisme ont le droit de résoudre le contrat avant le début de la prestation sans payer de frais de résolution lorsque qu'une annulation ou une modification est imposée par un cas de force majeure, tel que (à titre indicatif mais non limitatif) la survenue d'un cataclysme naturel, d'un conflit armé, d'un conflit du travail, d'une injonction impérative des pouvoirs publics, d'une perturbation des transports, d'un accident d'exploitation, d'une crise sanitaire – c'est-à-dire de l'occurrence d'un événement imprévisible, indépendante de la volonté et qu'il est impossible de surmonter malgré les efforts pour y résister.

La partie qui invoque la force majeure liée à un événement précité doit le notifier à l'autre partie par tous les moyens d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable dans les plus brefs délais. Les parties pourront se concerter, dans la mesure du possible avant la prestation, pour examiner de bonne foi si le contrat doit se poursuivre ou prendre fin. La partie lésée par la non-exécution de l'obligation empêchée par l'événement en cause aura le droit d'annuler la prestation sans préavis. En application de l'article 1148 du Code civil il n'y aura lieu à aucun dommage et intérêt.

#### 6.4 Remboursement pour annulation

En dehors d'un accord entre l'office de tourisme et le client sur un report de la prestation, en cas d'annulation et conformément aux termes de l'article R211-10 du code du tourisme l'OT procédera aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

### 7. Modification

7.1 Modification du fait du client

Tout demande de modification avant le début de la prestation devra parvenir impérativement par courriel à [servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr).

ot.vendome@wanadoo.fr. Toute modification doit faire l'objet d'un accord préalable de l'OT. Chaque demande étant traitée de façon personnalisée, l'OT est à la disposition du client pour étudier toutes modifications contractuelles ou toutes demandes de prestations complémentaires.

#### 7.2 Modification du fait de l'OT

Conformément à l'article L211-13 du code du tourisme, l'OT peut, avant le début de la prestation, modifier unilatéralement les clauses du contrat autres que le prix conformément à l'article L211-12 du code du tourisme, dans les conditions et selon les modalités prévues à l'article L211-13 du code du tourisme. La modification devra être mineure et l'OT devra en informer le client d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable :

1. Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix de la prestation,
  2. Du délai raisonnable dans lequel il doit communiquer à l'OT sa décision,
  3. Des conséquences de son absence de réponse dans le délai fixé,
  4. S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.
- Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le client a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le client n'accepte pas d'autre prestation, l'OT rembourse tous les paiements effectués par le client dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L 211-17 du code du tourisme.

### 8. Retard / dépassement d'horaire

Lorsqu'une prestation précise un horaire et un lieu précis de début de prestation, en cas de retard du client, ce dernier doit prévenir l'OT dans les plus brefs délais par téléphone au 02 54 72 28 34 de 10h à 12 h et de 14h à 17h. Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

### 9. Cession du contrat

Conformément aux articles L211-11 et R211-7 du code du tourisme, le client peut, tant que le contrat n'a produit aucun effet, au plus tard 7 jours avant le début de la prestation et par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, informer l'OT de la cession du contrat à une autre personne qui satisfait à toutes les conditions applicables à ce contrat et qui remplit les mêmes conditions que le client initial pour effectuer la prestation.

En cas de cession, le client et le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession. L'OT informera des coûts réels de la cession, lesquels ne devront pas être déraisonnables ni excéder le coût effectivement supporté par l'OT du fait de la cession du contrat.

### 10. Responsabilités

L'OT est l'unique interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des prestations commandées et des obligations découlant des présentes conditions particulières de vente. Il est responsable de plein droit de l'exécution des services prévus au contrat, que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services, et est tenu d'apporter de l'aide au client en difficulté.

L'OT ne peut être tenu pour responsable des erreurs de réservation qui sont imputables au client ou qui sont causées par des circonstances exceptionnelles et inévitables, de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées dans un cas de force majeure comme défini à l'article 6.4 des présentes CPV, au fait d'un tiers, à une mauvaise exécution de ses obligations par le client, ou en cas de faute de ce dernier.

Le client informe l'OT, dans les meilleurs délais eu égard aux circonstances de l'espèce, de toute non-conformité constatée lors de l'exécution d'un service de voyage inclus dans le contrat. L'OT ne pourra être tenu pour responsable des dommages de toute nature pouvant résulter d'une indisponibilité temporaire du site ou d'une interruption de la connexion du client au cours du processus d'enregistrement, de réservation ou de paiement. Si l'un des services de voyage n'est pas exécuté conformément au contrat l'OT remédie à la non-conformité, sauf si cela est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés, compte tenu de l'importance de la non-conformité et de la valeur des services de voyage concernés. Si l'OT ne remédie pas à la non-

conformité dans le délai raisonnable fixé par le client, celui-ci peut y remédier lui-même et réclamer le remboursement des dépenses nécessaires.

### 11. Assurance

Lors de votre réservation, l'OT ne vous propose pas de souscrire une assurance multirisques ou annulation et vous invite à vérifier que vous bénéficiez par ailleurs de ces garanties auprès de l'assureur de votre choix qu'il vous appartiendra de contacter directement en cas de sinistre afin de déclencher la procédure adaptée.

### 12. Protection des données personnelles

L'OT est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de votre inscription, à son suivi, à l'envoi de newsletter, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d'enquêtes de qualité (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux). Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet en bas de chaque communication, en adressant un courriel à [servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr), soit par courrier à OT de Vendôme-Territoires Vendômois 47 rue Poterie 41100 VENDÔME, en justifiant de votre identité.

Conformément au RGPD vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de portabilité et de suppression de ces données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du responsable du traitement des données personnelles de l'OT de Vendôme-Territoires Vendômois (dont le mail est : [ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:ot.vendome@wanadoo.fr)). Sauf avis contraire de votre part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de vos données personnelles, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations précitées. Vous disposez également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

### 13. Propriété intellectuelle / photos / illustrations

Les photos, cartes et illustrations contenues dans les brochures et/ou le site Internet sont illustratives et n'ont pas un caractère contractuel. Toute reproduction ou exploitation commerciale ou non de ces éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable.

Est également interdite l'extraction répétée et systématique d'éléments protégés ou non du site [www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr) causant un préjudice quelconque à l'OT de Vendôme-Territoires Vendômois ou à l'un de ses prestataires ou fournisseurs.

### 14. Archivage du contrat

Tout contrat conclu avec le client correspondant à une commande d'un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par l'OT pendant une durée de 10 ans conformément aux articles L213-1, R213-1 et R213-2 du code de la consommation.

L'OT archivera ces informations et produira une copie du contrat à la demande du client.

### 15. Réclamation / Litige

Les présentes CPV sont soumises à la loi française. Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée l'OT par courriel : [servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr) OU par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours à compter de la fin de la prestation fournie.

Après avoir saisi notre Service Commercial et à défaut de réponse satisfaisante du Service Commercial dans un délai de 60 jours ou si la réponse reçue n'est pas satisfaisante, le client peut faire appel au Médiateur du Tourisme et du Voyage ([www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)).

Si la vente s'effectue en ligne, le client a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site <https://webgate.ec.europa.eu/odr> pour régler son litige.

Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera exclusivement du TGI de Blois pour une personne morale, et dans le cas d'une personne physique, la compétence est attribuée au Tribunal compétent conformément à l'article L141-5 du Code de la consommation.

IM041100011  
OT de Vendôme-Territoires Vendômois  
Tél. : 02 54 77 05 07  
Garantie financière :  
APST 15 avenue Carnot 75017 PARIS  
RCP n° 125361626 auprès de la MMA  
SIRET 77542610900028



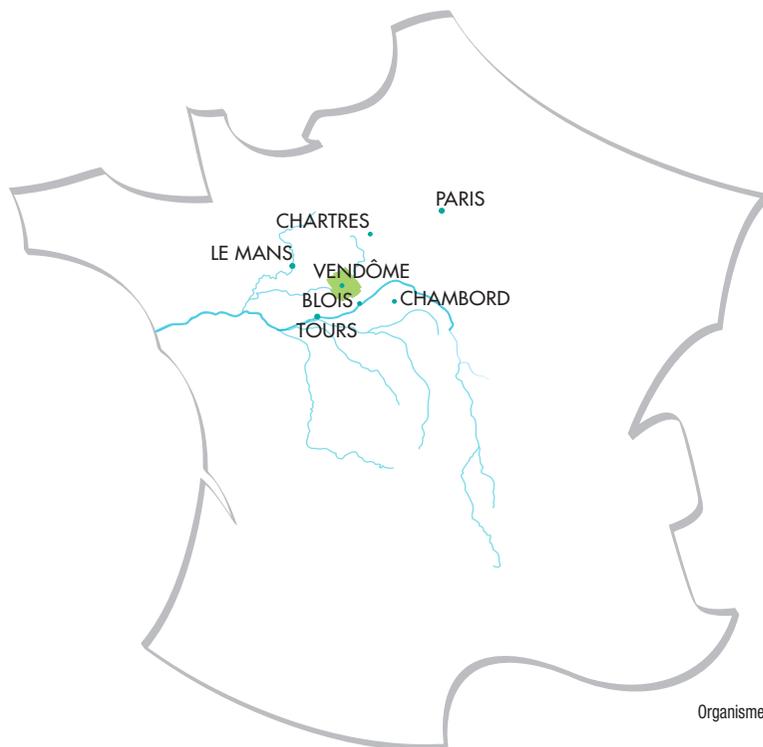
## VENIR À VENDÔME

### Par la route

- Paris 170km
- Chartres 90km
- Tours 55km
- Orléans 88km
- Le Mans 78km

### Par le TGV

- Paris / Gare Montparnasse 46 minutes



## CONTACT

### Office de Tourisme de Vendôme-Territoires Vendômois

Hôtel du Saillant – 47-49 rue Poterie – Parc Ronsard

41100 VENDÔME

Tél : 02 54 72 28 34

E-mail : [servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr](mailto:servicegroupes.ot.vendome@wanadoo.fr)

[www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr)



# VENDÔME

BIEN PLUS QU'UNE PLACE



**VENDÔME**  
TOURISME

Association Loi 1901  
N° Siret : 77542610900028

Organisme local de Tourisme immatriculé au Registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le n°: IM041100011.  
Garantie financière : 30000 € auprès de APST, 15 avenue Carnot, 75017 PARIS.



CREDITS PHOTOS :

Vendôme Tourisme / A.Véilîth Territoires Vendômois / Trôo tourisme / Chollais p4 / Domaine du Four à Chaux D.Morguet p3 et 10 / Verrière des Coteaux - J-P Berloze p10 / Chiechu La Sellerie Percheronne p6 / Aquil Percheron p5 / Commanderie d'Arville p5 et 7 / Château royal de Blois - D.Lepissier p5 / Maison de la Magie - Pochrasch p5 / Omnibus Agil Percheron - J-L. Dugast p8 / Château de Meslay C.De Boisfleury p9 / Château de Courtauvaux CEMIKKA Perche Sarthois p9 / Château de Ponce / Arboretum de la Fosse E.Gérard p9 / Jardin du Plessis Saznières p9 / Ferme de l'Étang p10 / Fromage de chèvre Office de Tourisme Intercommunal du Perche et Haut Vendômois p10 / Safraniers - la safrannière de la Chapelle-Vicomtesse p10 / Association château de Vendôme p7 / Château des Enigmes de Fréteval p6 / B.Savigny Les Fosses Rouges pb

Impression IGC - ST Ouen - 02 54 72 26 40